

N° de la résolution  
Ou annotation

## **Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École du PLEIN-COEUR**

### **PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR**

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 20 septembre 2017 à la salle publique de l'école du Plein-Cœur à 18 h 30.

#### **ÉTAIT PRÉSENTS COMME PARENT**

Mme Jennie Tremblay	M. Bruno Schuehmacher
Mme Diane Trépanier	Mme France Lachaine
Mme Jessica Bailey	Mme Nancy Briand
Mme Marie-Eve St-Laurent	Mme Chantal Coutu
Mme Annie Guay	Mme Cynthia Arsenault
Mme Martine Michon	M. Ghislain Marcotte
Mme Mariève Goyette	Mme Marilyn Comeau
Mme Nadia Dubé	Mme Audrey Tremblay
Mme Jessica Durocher	Mme Michèle Laberge
M. Matthieu Lacerte	Mme Mireille Blouin
Mme Geneviève Noisieux	Mme Hélène Ballard
Mme Caroline Pineault	Mme Maryse Chagnon

#### **PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Mme Jocelyne Morel, directrice

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 30**

La présidente, Mme Michèle Le Risbé, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.

#### **1. MOT DE BIENVENUE**

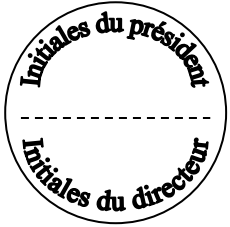
Mme Michèle Le Risbé souhaite la bienvenue à tous les membres.

#### **2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jennie Tremblay,  
appuyé par Diane Trépanier :

**QUE** Mme Jennie Tremblay agisse comme secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



N° de la résolution  
Ou annotation

**Procès-verbal  
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
École du PLEIN-COEUR**

17/18 - 002

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Ghislain Marcotte,  
appuyé par France Lachaîne et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17/18 - 003

**4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2016**

Il est proposé par France Lachaîne,  
appuyé par Caroline Pineau et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 7 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017**

Mme Michèle Le Risbé présente les membres qui ont constitué le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

**6. PRÉSENTATION DU RÔLE DU CE**

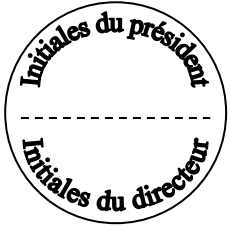
Mme Michèle Le Risbé présente le rôle du CE. Toute décision du CE est prise dans le meilleur intérêt des élèves.

**7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CE 2016-2017**

Mme Michèle Le Risbé fait le bilan des résolutions adoptées, de la distribution des fonds de compagnes de financement, le budget de l'école, le code de vie de l'école, les projets approuvés au sein de l'école et les sujets dont on nous informe.

**8. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Michèle Le Risbé explique en quoi consiste le comité de parents. Les représentants doivent être des membres du CE. Mme Morel présente divers projets de l'école dont le projet informatique en anglais ainsi que le projet robotique.



N° de la résolution  
Ou annotation

## **Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École du PLEIN-COEUR**

### **9. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS**

Mme Jocelyne Morel explique qu'il y a 3 postes à combler et explique la nouveauté concernant les substituts.

### **10. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS**

M. Schuehmacher se propose pour être président d'élection.

### **11. ÉLECTIONS**

Les parents qui se présentent font une brève description de leur intérêt pour le poste.

#### **a) Représentants de parents (3 postes)**

Proposition 1 : Mme Michèle Laberge propose Mme Michèle Le Risbé. La candidature est appuyée par Mme Jennie Tremblay. Mme Michèle Le Risbé **accepte** la proposition.

Proposition 2 : Mme Marie-Ève St-Laurent propose M. Michèle Laberge. La candidature est appuyée par Mme Michèle Le Risbé. M. Michèle Laberge décline la proposition.

Proposition 3 : Mme Hélène Ballard propose Jennie Tremblay. La candidature est appuyée par Diane Trépanier. Mme Jennie Tremblay **accepte** la proposition.

Proposition 4 : Mme Caroline Pineau propose Mme Nadia Dubé. La candidature est appuyée par Mme Hélène Ballard. Mme Nadia Dubé **accepte** la proposition.

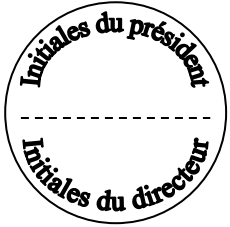
Proposition 5 : Mme France Lachaine propose Marie-Ève St-Laurent. La candidature est appuyée par Marilyn Comeau. Mme Marie-Ève St-Laurent décline la proposition.

**ATTENDU QUE** le nombre de candidats qui acceptent est égal au nombre de places vacants;

Il est résolu :

**QUE** Mme Jennie Tremblay, Mme Nadia Dubé et Mme Michèle Le Risbé soient élus au conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



N° de la résolution  
Ou annotation

## **Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École du PLEIN-COEUR**

### **Parents substitués au conseil d'établissement :**

M. Ghislain Marcotte propose d'avoir des parents substitués. La proposition est appuyée par Audrey Tremblay.

Proposition 1 : Mme Michèle Laberge se propose comme substitut.

Proposition 2 : Mme Marie-Ève St-Laurent se propose comme substitut.

Proposition 3 : Mme Audrey Tremblay se propose comme substitut.

Proposition 4 : Mme Jessica Bailey se propose comme substitut.

**ATTENDU QUE** le nombre de candidats est moindre que le nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substitués au conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

Il est résolu :

**QUE** Mme Michèle Laberge, Mme Marie-Ève St-Laurent, Mme Audrey Tremblay et Mme Jessica Bailey soient élues substitués au conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **b) *Représentants au comité des parents de la CSS (1 poste + 1 substitut)***

La président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au comité de parents de la Commission scolaire et la possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

### **Représentant au comité de parents :**

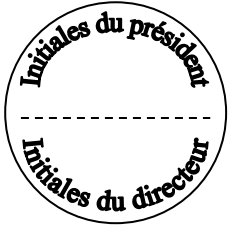
Mme Nadia Dubé se propose comme parent au comité de parents. Mme Michèle Le Risbé appuie.

### **Substitut au comité de parents :**

Proposition 1 : Mme Annie Guay propose Mme Michèle Le Risbé. La proposition est appuyée par Mme Jessica Bailey. Mme Michèle Le Risbé décline la proposition.

Proposition 2 : Mme Marilyn Comeau propose M. Bruno Schuehmacher. La proposition est appuyée par M. Ghislain Marcotte. M. Bruno Schuehmacher **accepte** la proposition.

17/18 - 005



N° de la résolution  
Ou annotation

## **Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École du PLEIN-COEUR**

**ATTENDU QUE** le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentant des parents et substitut au comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est résolu :

**QUE** Mme Nadia Dubé et M. Bruno Schuehmacher soient élues au comité de parents de la Commission scolaire des Sommets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

17/18 - 006

### **12. RAPPORT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Mme Hélène Ballard explique le rôle de l'OPP et son objectif de favoriser la participation des parents dans l'école. Elle fait également le rapport de l'OPP, de toutes les activités organisées ou l'implication de celui-ci dans l'école. Par exemple, le journal de l'école, les levées de fond, la collation des grades, etc.

### **13. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Mme Hélène Ballard demande s'il y a des parents intéressés à s'impliquer dans l'OPP. Une feuille circule pour prendre en note le nom des parents intéressés.

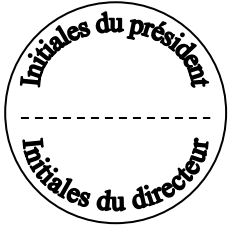
La première rencontre aura lieu le 28 septembre 2017, à 18 h 30, à la salle des enseignants.

Il est proposé par Jessica Bailey,  
appuyé par Michèle Laberge et résolu :

**QU'UN** organisme de participation de parents soit formé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

17/18 - 007



N° de la résolution  
Ou annotation

**Procès-verbal  
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
École du PLEIN-COEUR**

**14. COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVESHANDICAPÉS ET  
AUX ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Aucun

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Jessica Bailey, appuyé par Jennie Tremblay et résolu :

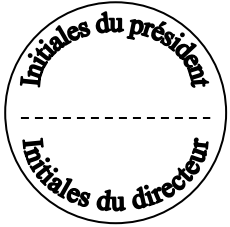
QUE la séance soit levée à 20 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17/18 - 008

\_\_\_\_\_  
Le président d'assemblée

\_\_\_\_\_  
Le directeur



N° de la résolution  
Ou annotation

**Procès-verbal**  
**de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**École du PLEIN-COEUR**

---